

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

Fonds d'investissement climatiques

24 novembre 2020

Compte rendu des coprésidents
Réunion du Comité du Fonds pour des technologies propres (CTF)
Washington (réunion virtuelle)
Jeudi 19 novembre 2020

Coprésidents

Mme Elizabeth Lien (États-Unis)
M. Zaheer Fakir (Afrique du Sud)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion est ouverte par Mme Mafalda Duarte, Chef des Fonds d'investissement climatiques (CIF), et par les coprésidents du Comité du Fonds pour des technologies propres, Mme Elizabeth Lien (États-Unis), représentant les pays contributeurs, et M. Zaheer Fakir (Afrique du Sud), représentant les pays bénéficiaires.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Comité adopte l'ordre du jour provisoire qui fait l'objet du document CTF/TFC.25/1.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL ET RAPPORT SUR LES RESULTATS DU CTF

3. Le Comité du CTF examine le document CTF/TFC.25/3, intitulé *Rapport d'activité semestriel du CTF*, et le document CTF/TFC.25/3.1, intitulé *Rapport sur les résultats du CTF*, et se félicite des progrès accomplis dans le cadre des travaux du CTF.

4. Le Comité du prie l'Unité administrative des CIF et les BMD de préparer une proposition plus détaillée sur l'utilisation des futures ressources annulées après avoir pris en considération les observations émises par les membres pendant le débat, pour la soumettre à l'approbation du Comité à sa réunion de juin 2021.

5. Le Comité invite l'Unité administrative des CIF et les BMD à continuer à surveiller les projets et programmes pour lesquels un financement du CTF a été approuvé, et notamment ceux qui sont à l'arrêt et dont le financement pourrait être mis à disposition pour de futurs programmes du CTF.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LES RISQUES DU CTF

6. Le Comité du CTF examine le document CTF/TFC.25/4, intitulé *Rapport sur les risques du CTF*, et se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du CTF.

7. Le Comité invite l'Unité administrative des CIF à continuer à recenser, évaluer, suivre et rendre compte des principaux risques auxquels le programme est exposé.

8. Le Comité invite les BMD à fournir à l'Unité administrative des CIF des informations qui permettront de distinguer les impacts de la COVID-19 des autres facteur influant sur la mise en œuvre des projets¹.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

9. Aucune autre question pouvant donner lieu à une décision n'est soulevée par le Comité.

¹ À ce propos, certains membres du Comité invitent aussi les BMD à indiquer les décaissements prévus pour 2021 et 2022 afin d'assurer un meilleur suivi des progrès de la reprise.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE

10. La réunion est déclarée close le jeudi 19 novembre 2020 à 11 h 45.